



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 17 juillet 2014

LA MÉDIATHÈQUE DE JOIGNY, UN PROJET QUI DEVIENT RÉALITÉ.

PRÉSENTATION

Installée dans l'ancien hôtel de ville construit en 1725 par Germain Boffrand, la bibliothèque de Joigny, créée en 1824, a vécu bien des évolutions et des transformations. Riche d'une histoire passionnante, elle constitue un véritable lieu de mémoire, s'attachant résolument à se tourner vers l'avenir tout en cherchant à mettre en valeur le patrimoine dont elle a hérité.

Depuis 1980, la ville s'est dotée d'une médiathèque installée au premier étage, dans l'Espace Jean de Joigny (Espace dédié aux expositions de peinture, sculpture ...). La situation particulière de notre ville, avec deux entités bibliothèque et médiathèque séparées géographiquement, présentait bien des inconvénients. En effet, nous observions une véritable perte d'énergie et d'efficacité et une dispersion des abonnés, qui finissaient un jour par se diriger vers des structures voisines, où ils trouvent livres et autres supports rassemblés. L'objectif était de réunir ces deux structures afin d'offrir aux Joviniens et aux habitants de la communauté de communes un véritable pôle culturel, une médiathèque dans le plein sens du terme, conforme à ce que les usagers d'aujourd'hui et de demain peuvent attendre d'un tel service public.

Au-delà des fonctions convenues d'un tel établissement, l'évolution de la société amène les collectivités à penser autrement le service rendu par les médiathèques en prenant en compte l'accès facilité à la culture, à l'éducation, et à toute forme d'information, à tous sans exclusion.

Le projet de la ville de Joigny était, au-delà du regroupement des deux entités, l'intégration d'une ludothèque, un point multimédia, une salle d'exposition, un espace de consultation des périodiques ainsi qu'un espace polyvalent dédié aux arts plastiques utilisable par les associations, ouverts largement et agréablement aux usagers.

En effet, en fédérant les énergies et les moyens, il sera possible de proposer une offre élargie en matière de nouvelles technologies, de réunir en un même lieu des modules complémentaires en veillant à maintenir une circulation aisée, un accès véritablement facilité notamment aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment, chargé d'histoire, élément important du patrimoine jovinien, deviendra un lieu de culture actuel, résolument tourné vers l'avenir et ouvert à tous.

Dans un ensemble de ce genre ce ne sont pas les usagers qui s'adaptent à la structure mais le contraire. En effet le principe originel de tout ce projet, c'est d'offrir un espace de socialisation et de reconnaissance, un espace où l'on puisse étudier, s'informer et se former mais aussi se détendre, échanger, et ce pour toutes les générations et les niveaux d'appartenance sociologique.

Contact presse : Maryse PLOUVIN

Tél. 03 86 92 48 15 - Fax : 03 86 92 48 01 - maryse.plouvin@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr

LES OBJECTIFS

Intégrée dans un large réseau de partenariats avec les associations culturelles, sociales mais aussi sportives de la commune, ainsi qu'avec les établissements scolaires locaux (écoles maternelles, primaires, collège et lycée), la médiathèque joue un quadruple rôle d'outil culturel, pédagogique, social et de loisirs.

LE PROJET

APPROCHE ARCHITECTURALE

L'ensemble était initialement constitué de deux entités principales et identifiables : l'ancien hôtel de ville d'abord, avec son emmarchement et sa posture qui structurent l'ensemble de la place, avec un vrai rôle urbain dans la ville. Il focalise les perspectives depuis la place et de par sa masse, s'inscrit de fait dans l'espace urbain.

Le corps du bâtiment secondaire ensuite qui, autour de la cour, structure un petit ensemble, sorte de cloître, dont les façades ont subi un ravalement récent et qui n'est pas dénué de qualités, mais beaucoup plus discret depuis la place.

A l'intérieur, là encore, les perceptions sont très différentes selon la localisation. Au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de ville, des salles existantes, assez froides, où les probables ornements d'apparat d'époque ont pour partie disparu. Un lieu finalement assez neutre depuis l'actuel accès principal.

A l'étage, des salles au décorum fourni, aux parquets en pointe de Hongrie, cheminées et moulures, en font des lieux qui ont pu conserver une identité forte.

Dans le corps de bâtiment secondaire, la médiathèque est assez neutre et occupe une grande salle remplie de rayonnages.

Les archives dans une autre aile, puis la salle Vincent où, en revanche, règne une réelle atmosphère éprise de lectures et de réflexion, où le temps semble s'être arrêté.

Les salles associatives du rez-de-chaussée, à l'est comme à l'ouest, étaient assez neutres, sans intérêt particulier.

LES INTERVENTIONS

Un point essentiel consistait à lier le nouveau bâti à l'espace public par les activités qu'il accueillera.

Même si la bibliothèque existait, la perception du bâtiment était des salles vides au rez-de-chaussée et une courette abandonnée aux véhicules.

Le projet devait faire le lien entre intérieur et extérieur en remplaçant de la vie au rez-de-chaussée et, de fait, sur place et dans la cour.

Le rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de ville sera réinvesti par les activités de la médiathèque, qui permettront de valoriser l'image de l'équipement culturel.

Le porche et sa jonction avec l'ancien hôtel de ville est une opportunité d'investir l'espace public pour amener le visiteur vers une nouvelle entrée.

La cour est quant à elle transformée pour être valorisée et utilisée.

Le fond de cour, par une intervention neuve contemporaine mais très sobre, valorise le bâti existant.

L'installation d'une extension neuve le long d'un mur mitoyen permet à la cour d'être rénovée entièrement, en accueillant également des espaces extérieurs paysagers, propices à la lecture du public et aux activités de plein air du centre culturel. Cette intervention neuve permet également de placer un ascenseur en dehors des constructions anciennes et d'en minimiser les risques.

L'accueil ainsi réalisé depuis le porche avec la cour et l'intervention neuve en toile de fond redonnera une qualité et une vraie place à l'équipement culturel, non seulement dans la ville, mais à côté de l'imposant patrimoine qu'est l'ancien hôtel de ville. Un traitement très sobre mais identitaire de cette intervention neuve, combiné à un travail poussé de signalétique et d'intervention sur l'espace urbain, permettront d'identifier l'ensemble (cour + ancien hôtel de ville) dans la ville comme un centre culturel à part entière.

La place de cette nouvelle entrée est également une réponse adéquate aux soucis de fonctionnalité.

APPROCHE FONCTIONNELLE

Le repositionnement de l'entrée permet une meilleure distribution des entités de la médiathèque, il est également l'occasion de rendre l'ensemble du bâtiment accessible.

Dans la cour, au rez-de-chaussée, l'accueil distribue ainsi toutes les fonctions. Depuis le porche, la cour peut potentiellement être fermée pour permettre des activités extérieures, notamment ludothèque et espace enfance, dont les activités peuvent se poursuivre dehors aux beaux jours.

Les archives et le fond ancien ne sont pas modifiés.

APPROCHE TECHNIQUE

L'approche technique se concentre naturellement sur la réduction des consommations d'énergie, notamment par le remplacement de la production de chaleur et le remplacement de menuiseries pour obtenir une isolation renforcée des châssis.

D'autre part, le pilotage du chauffage et des éclairages par des systèmes de régulation permettront une baisse des consommations par la maîtrise des utilisateurs.

D'un point de vue électrique, la distribution est entièrement refaite, notamment en courant faible, pour répondre aux objectifs multimédias d'une médiathèque et des nouveaux enjeux liés à la dématérialisation. Les éclairages sont réfléchis pour être à la fois confortables et peu consommateurs.

POINT DES TRAVAUX AU 15 JUILLET 2014

Les travaux ont débuté en avril 2013.

Les travaux d'aménagement du bâtiment neuf (extension dans la cour) comprennent :

- au rez-de-chaussée : l'accueil, un espace presse, l'ascenseur qui dessert les étages ;
- à l'étage : les bureaux pour le personnel, sanitaires, foyer.

Ces aménagements sont maintenant achevés.

Sont également achevés :

L'aménagement d'une salle d'exposition au rez-de-chaussée du bâtiment au fond de la cour, et à l'étage, les bureaux du service du patrimoine.

Les travaux du rez-de-chaussée de l'aile côté rue Paul Genty, où se trouveront le CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) et un espace arts plastiques, sont achevés.

L'aménagement de la cour, qui comprendra un petit jardin central, est en cours de finition.

Les aménagements du bâtiment principal sont en cours de finition (peintures, pose des appareils d'éclairage, finitions diverses).

Dans ce bâtiment principal on trouvera au rez-de-chaussée :

- la bibliothèque jeunesse avec un espace « tout petits » ;
- l'espace « heure du conte » ;
- la ludothèque.

Puis à l'étage :

- la bibliothèque pour les adultes ;
- la médiathèque.

L'ensemble des travaux devrait être achevé fin août-début septembre.

Viendront ensuite l'installation du mobilier et la remise en place des tous les livres et autres supports pour une inauguration le 18 octobre 2014.

Contact pour ce communiqué : Nicolas SORET – 1^{er} adjoint au maire

06 85 30 33 18 – n.soret@gmail.com